

MÉTROPOLE TOULOUSAINNE : L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN QUESTIONS

L'accueil de réfugiés ne fait pas nécessairement consensus dans notre métropole. Alors que le Projet métropolitain est en cours d'élaboration, ne faudrait-il pas intégrer durablement cette question de l'accueil et de l'hospitalité dans les politiques métropolitaines ?

L'engagement pris par la France d'accueillir 30 700 réfugiés sur deux ans en provenance de Syrie, d'Irak et d'Érythrée principalement pourrait se traduire par l'accueil d'environ 250 personnes par an sur la métropole toulousaine, durant deux ans. Au regard des 19 000 nouveaux habitants qui viennent s'installer sur son territoire chaque année, 250 personnes pèsent peu, et peut-être peut-on faire mieux.

Comme au plan national, ces objectifs ont donné lieu ces dernières semaines à de multiples déclarations politiques dans notre Métropole. Ont été ainsi formulés des rappels du principe intangible d'hospitalité de notre République, des volontés d'accueil dans certaines communes, des demandes d'associer la Métropole aux réseaux nationaux de communes déjà engagées dans l'accueil des réfugiés... Se sont aussi fait entendre des réserves voire une opposition à l'arrivée de réfugiés qui seraient une charge que la Métropole ne pourrait assumer, qui bénéficieraient d'un passe droit inacceptable dans les listes de demandeurs de logements sociaux, et dont la prise en charge relèverait en priorité des compétences de l'Etat, en tout état de cause.

Ces joutes n'ont pour l'instant débouché sur aucune décision concrète.

Pour autant, cet accueil ne peut se faire en ordre dispersé s'il veut être digne et efficace. Il doit s'organiser. L'Etat a défini un cadre national pour l'accueil de ces nouveaux réfugiés. Entre ce cadre probablement perfectible et les multiples initiatives locales portées par les habitants et le tissu associatif, les élus de notre métropole ont un rôle central à jouer.

Le Codev de Toulouse Métropole s'est saisi de ces questions dès 2014. Face à l'actualité récente, le groupe de travail « Pour une politique d'hospitalité de la métropole toulousaine » souhaite verser au débat quelques uns des constats qu'il a établis, mais aussi des pistes de travail.

Réfugiés et migrations : des enjeux durables à intégrer au futur Projet d'Agglomération

L'histoire de notre Métropole est indissociable de sa tradition d'hospitalité. Les réfugiés espagnols et la place qu'ils ont pris dans la vie économique, culturelle, sociale et politique de notre territoire n'en sont que la figure la plus connue. L'accueil et l'intégration de flux de réfugiés est en effet une constante de Toulouse et des communes qui l'entourent : Hongrois, Chiliens, « Boat people », Algériens, Tchétchènes, Kosovars, Centrafrique, Congo, Soudan... mais aussi des personnes persécutées du fait de leur religion, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Sans oublier les Roms d'Europe centrale ayant décidé de fuir brimades et mise à l'écart. Rétrospectivement, cette capacité à accueillir est une fierté de notre métropole. C'est aussi une exigence et un défi afin de se mettre en situation de garder vivante cette tradition d'accueil.

Pourtant, malgré cette longue expérience, chaque nouvelle vague de réfugiés suscite les mêmes difficultés, les mêmes craintes, plus vives encore lorsqu'une partie de la population se sent fragilisée au plan économique.

A l'heure où se réfléchit le Projet Métropolitain, ne faut-il pas intégrer plus fermement - et durablement - la question de l'accueil et de l'hospitalité dans les politiques de droit commun métropolitaines, en matière d'habitat, d'éducation ou d'accès à la santé en priorité ? L'enjeu n'est pas que financier. Il s'agit aussi d'approfondir le travail avec les services relevant de la Métropole et des communes afin d'adapter leur organisation et leurs savoir faire face aux vagues migratoires qui s'annoncent et seront d'intensité et de nature très variables.

A court terme, trois pistes de travail pour la Métropole

Ce travail de fond, s'il est engagé, nécessitera du temps et de la pédagogie pour porter ses fruits. A plus court terme, des mesures simples peuvent préfigurer ces évolutions tout en rendant plus efficaces les moyens dégagés par l'Etat et les collectivités. Trois exemples.

. **Redéfinir le partenariat avec les associations.** Les associations présentes sur notre métropole ont acquis un véritable savoir faire sur des questions sensibles : recherche de solutions temporaires ou pérennes d'habitat, conduite de projets associant les usagers et l'ensemble des parties prenantes, médiation avec les riverains, régulation des tensions sur l'espace public. Cette capacité d'innovation des professionnels et des bénévoles doit toutefois pouvoir s'inscrire dans un partenariat renouvelé avec les services publics, sous l'animation des élus métropolitains : reconnaissance de ce rôle « d'incubateur de nouvelles pratiques », partage de savoir faire et leur diffusion dans les services publics, transfert vers ces derniers des initiatives destinées à être pérennisées...

. **Faciliter et coordonner les initiatives des citoyens.** Ces derniers mois, associations et citoyens ont multiplié les propositions et un travail en réseau afin d'accueillir ces nouveaux réfugiés. Toulouse Métropole et chaque commune peuvent faciliter la montée en puissance de ces coordinations, tout en renforçant les synergies avec les dispositifs financés par les institutions publiques. Une plateforme électronique publique de coordination des initiatives a vu le jour en Gironde (<http://gironde.solidarite-refugies.fr/solidarite-refugies/>). Les élus peuvent s'en emparer immédiatement, cet outil étant libre de droits et mis à disposition des autres collectivités.

. **S'appuyer sur l'expérience d'autres métropoles.** D'autres métropoles ont amorcé une évolution de leurs politiques afin de mieux faire face durablement à leur rôle d'accueil de réfugiés. Notre métropole peut se réapproprier cette expérience organisationnelle et professionnelle de l'accueil afin d'enrichir sa réflexion et ses propres réponses. Des premiers contacts ont déjà été pris avec les élus et les services en charge de ces questions sur la métropole Bordelaise. Ne peut-on pas multiplier ces échanges d'expériences avec d'autres agglomérations ?

Ces trois pistes de travail sont là. Explorons-les avec l'ensemble des parties prenantes.